



Compte Rendu F3SCT

Lundi 10 Juin

Réponse à notre déclaration préalable (lire [par ailleurs](#))

- Bâti scolaire : Le constat est le même partout, toutes les personnes qui réalisent des visites SST pointent les mêmes problématiques. Mme Dodane (IPR EPS) suit le dossier du gymnase de Grandvillars, les collègues sont en demande d'un échéancier, rien ne leur a été dit. La Dasen dit vouloir se déplacer à Grandvillars pour donner des explications. A la rentrée il y aura un engagement des travaux pour la création d'un nouveau gymnase.
- Le gymnase de Giromagny doit lui aussi être rénové ainsi que beaucoup d'autres qui sont en attente.
- Problématique des EBEP : un représentant interministériel est venu en Franche Comté et le manque de places dans le médico-social a été évoqué... L'ensemble des DASEN se sont réunis les 6 et 7 mai, avec la ministre, et ont pointé le manque d'accompagnement des EBEP...
- Les allophones : situation suivie par l'IEN IO, Madame Roinard, à la rentrée un dispositif ouvrira au collège Rimbaud

Nous évoquons la problématique des enfants EBEP de Petite Section qui n'ont aucun accompagnement puisque les dossiers MDPH se font durant l'année : il serait souhaitable qu'une réflexion soit faite pour apporter une aide à ces élèves et aux enseignants concernés.

1) Approbation du PV de la dernière F3SCT

Voté à l'unanimité

2) Point ressources humaines

Le recrutement des contractuel-les : il faut attendre l'autorisation du rectorat. L'an dernier il est arrivé au mois de juin donc les contractuels ont été informés en juin. Cette année en l'absence d'information, les contractuels ont été informés qu'il n'y aurait sûrement pas de poste, finalement, cette autorisation est arrivée le lendemain du mail et ils ont donc reçu une nouvelle information... Quelle cacophonie...

La formation des contractuel-les : La DSDEN a pris acte de ce que l'on avait porté à la dernière F3SCT : ils sont désormais mieux informés lors de leur prise de poste. Ils ont 18 heures d'animations pédagogiques, formations personnalisées au regard de l'analyse faite avec la personne. Il existe un tronc commun mais il est adapté en cours de route en fonction des besoins du collègue.

- **Les PES** : nous portons le fait qu'il faut être attentif aux différences de *berceau*, qu'un regard bienveillant doit être porté : on ne peut pas demander à un débutant d'avoir une analyse de pratique performante ainsi qu'une différenciation optimale en direction des élèves... Il faut harmoniser les attentes et les affectations. Les IEN font le même constat que nous et vont travailler en ce sens.
- **Les temps partiels** : 6 refus aux demandes d'autorisation de travail à temps partiel. (contre 12 l'année dernière, mais dans le même temps, des personnes se sont interdites de demander l'autorisation de travailler à temps partiel, suite aux refus prononcés l'année précédente)

Nous avons pointé la problématique de la fonction des personnes qui font passer les entretiens pour l'octroi d'un temps partiel. Suite à nos remarques, les conseillers pédagogiques ne seront plus sollicités : cela était gênant pour nos collègues d'exposer leurs difficultés parfois personnelles devant des personnes ne relevant pas du domaine RH.

- **Situation des remplacements dans le 1^{er} degré**

Certains remplaçants sont pris à l'année, d'autres sont malades...il y a 54 emplois temps plein, aujourd'hui il en faudrait environ 58.

Nous ne sommes pas d'accord avec le chiffre de non remplacement annoncé (à savoir que sur la période actuelle, il y aurait 2 classes non remplacées par jour), il est clair qu'il y en a beaucoup plus, nous constatons également que des formations sont annulées et que ces chiffres n'apparaissent pas dans ceux des non-remplacements. La DASEN dit revoir ces chiffres plus précisément et reconnaît que répartir les élèves n'est pas satisfaisant. Nous attendons des chiffres plus détaillés lors de la prochaine instance.

- **Détachements dans le second degré** : suite à la campagne exceptionnelle, il y a eu 6 demandes, les dossiers sont en cours d'instruction (arrêté le 15 juillet), nous faisons remarquer que le premier degré va continuer de gérer la pénurie car il n'y a pas de postes prévus pour compenser pour l'instant... La DASEN pourrait demander l'ouverture de la liste complémentaire si nécessaire.
- **Retraites progressives** : il y a 4 temps partiels (2 PE adjoints et 2 directrices d'école). Les compléments ont été prévus en augmentant les postes de TRS : 6. Nous demandons pourquoi certains directeurs sont à 50% en retraite progressive alors que la note de service indiquait que cette quotité de travail n'était pas compatible avec la direction. Cette règle doit être appliquée à tous. La DASEN se renseigne et se dit vigilante pour l'an prochain.

Pour les départs en retraite en cours d'année : les collègues qui partent en septembre ou octobre seront TR (remplaçants) jusqu'à leur départ, avec leur accord, selon la DASEN. Ceux qui partent plus tard dans l'année restent sur leur poste et seront remplacés ; s'ils sont directeurs, un adjoint fera fonction de directeur·trice jusqu'à la fin de l'année.

Nous demandons à ce que les équipes soient prévenues en avance pour que celui qui prendra la relève ait le temps de se préparer.

- **La reconnaissance des travailleurs handicapés** : il y a des collègues qui bénéficient d'une RQTH dans le département mais il n'y a pas d'enseignant avec un besoin de compensation.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez monter un dossier de RQTH dans le but d'obtenir des aides compensatoires. Vous pouvez également monter le dossier de RQTH même si, pour l'heure, vous ne pensez pas pouvoir bénéficier d'aides : cela sera prêt si un jour vous êtes en difficulté.

→ **Contactez nous si vous êtes dans cette situation et que vous avez besoin de renseignements.**

- **CRH (Conseillère en Ressources Humaines de proximité)** (75% de femmes, 25% d'hommes ont fait appel) : 114 personnes (premier et second degré + administration) sont accompagnées dont 81 nouvelles sollicitations. 336 entretiens (en moyenne 3 entretiens par personnes reçues) :

Ces personnes demandent un entretien pour ;

- Evolution dans l'éducation nationale 30%
- Difficultés dans le métier 22%
- Entretiens diagnostic 15%
- Autres projets

Les quadragénaires sont ceux qui formulent le plus de demandes ("crise du milieu de carrière").

Ça reste difficile et très engageant de changer de voie, environ 10% réussissent à changer. C'est un parcours du combattant.

Dispositif passerelle pour entrer dans le corps des attachés d'administration de l'état : 18 dossiers ont été constitués, 2 personnes ont été reçues et mises à disposition hors concours.

Il n'y a pas eu de rupture conventionnelle dans le premier et second degré et 1 seul administratif.

3) ISST

Cette année, plusieurs membres de la F3SCT ont reçu une formation généraliste sur la législation, l'an prochain elle sera dispensée aux Secrétaires Généraux.

Réglementairement, les membres élus de la F3SCT ont droit à 5 jours de formation lors du mandat de 4 ans : à la rentrée 2024, une formation sur les risques psycho sociaux et l'amiante aura lieu, chose que nous demandons depuis plusieurs années.

- **Signalement RGDI (décret 2020-1427)** : la procédure a évolué et c'est aux personnels élus de la F3SCT de donner l'alerte en cas de danger grave et imminent. Contactez nous si vous êtes dans cette situation.

Droit de retrait : pour invoquer le droit de retrait, il faut qu'il y ait un danger grave avec un risque pour son intégrité physique ("je ne peux plus rester à mon poste de travail, je me retire")
: Si le risque n'est pas reconnu par l'administration, des sanctions sont possibles !

4) Amiante

Beaucoup de difficultés pour travailler avec les collectivités locales à ce sujet, les besoins en formation sont encore nombreux.

5) Sécurisation des établissements scolaires

- Vigipirate urgence attentat, les fêtes de fin d'année peuvent avoir lieu avec beaucoup de vigilance (contrôle des sacs et identité)
- Une convention procureur/préfet/sécurité intérieur/DASEN a été signée : besoin d'être en partenariat pour poser les bases à la rédaction d'un document :
- recensement sur la sécurisation des établissements.
- Travail sur un protocole, réunion 2 x par période.
- Travail sur un protocole « agression de droit commun »
- Schéma sur la prévention de la radicalisation (identification et accompagnement des familles)
- Liste actualisée des référents police / gendarmerie ;
- Travail sur la procédure « article 40 » qui sera dorénavant plus fluide.

Les différents protocoles seront envoyés aux OS et établissements du second degré. Un travail va être engagé pour le premier degré car cette convention sécurité concerne uniquement le second degré.

6) Points SST

Les fiches rédigées concernent surtout les tensions dans les équipes et les EBEP (élèves à besoins éducatifs particuliers), elles ont toutes été *visées* c'est-à-dire **lues** (56% traités, 31% en cours, 13% nouveaux).

Sur l'année la typologie des risques est la suivante : 51% risques psychosociaux, 24% les enfants aux comportements débordants, 7% les relations parents/enseignants.

Nous vous rappelons que si vous rédigez une fiche et que la réponse apportée ne vous satisfait pas, vous êtes en droit de rédiger à nouveau une fiche.

7) Bilan 2023-2024 et perspectives 2024-2025

Les formations SST réalisées cette année seront renouvelées pour l'ensemble des enseignants qui le souhaitent pour l'année 2024-2025 :

- prévention voix,
- troubles musculo-squelettiques,
- équilibre vie pro/perso,
- violences et communication

Nous déplorons que comme cette année, certaines de ces formations soient placées sur des vacances scolaires.

8) Bilan des GT :

- **Gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers** : un outil pour les enseignants du premier degré a été créé sur la plateforme Genially, regroupant toutes les aides possibles lorsqu'on est en difficulté dans sa classe avec la gestion d'un élève à BEP. Une formation type « animation pédagogique » concernera environ 250 personnes aura lieu en début d'année prochaine et aura pour but, entre autres, de présenter cet outil.

- **Missions de direction d'école :**

- Revoir les décharges de direction pour une équité et demande de mise en place d'une meilleure répartition des décharges sur l'année pour les écoles de 1 à 3 classes.

- Attention particulière portée au berceau des PES (notamment à 50%), car parfois des PES effectuent la décharge de direction et cela occasionne une charge de travail supplémentaire au directeur concerné. Une attention particulière sera portée lors des affectations de PES, dans la mesure du possible.

- Directions et cité éducative : beaucoup de réunions de cité éducative sont placées sur des jours de décharge de direction et hypothèquent de fait le temps de décharge. Nous avons demandé à ce que les plannings tiennent compte des jours de décharge et ne tombent pas toujours le même jour de la semaine.

- Offre de service civique : la FSU réitère sa demande, à savoir que les offres soient publiées dès que possible sur le site du rectorat, et pas uniquement à partir du 1er septembre.

- Les sites de circonscription sont en cours de refonte, pour une meilleure organisation et pour la mise à jour des documents. Ce travail est engagé par Peggy Mouquand, référente direction.

- Le LPI sera accessible et plus adapté à la rentrée avec une traçabilité des documents déposés... Une nouvelle fois, voilà encore quelque chose de chronophage qui a été lancé en grandes pompes mais qui est loin d'être opérationnel. Il est donc urgent d'attendre avant de se lancer dans la saisie de ces LPI !

- **Relations parents enseignant**

La charte "parent / enseignant" a été simplifiée et devrait être communiquée rapidement aux écoles pour une diffusion à la rentrée 2024.

- **Grande difficulté scolaire**

Un groupe de travail sera mis en place... il devait déjà l'être cette année, notamment pour un redécoupage des RASED. Malheureusement, il n'a jamais eu lieu.

- **Visite F3SCT 2024/2025 :**

Les écoles maternelles des Glacis à Belfort (Saint Exupéry et Aragon) ont été retenues pour la visite F3sct, sur la thématique de la continuité de la scolarité au cycle 1 sur deux écoles distinctes et deux sites différents.

· Réponse à l'avis posé en F3sct du 15/02/24 concernant les élèves à besoins éducatifs particuliers

Avis
<p>« Nos visites dans les écoles et les fiches SST témoignent de la difficulté grandissante et massive liée à l'inclusion et aux élèves à besoins éducatifs particuliers et notamment aux élèves aux comportement débordant dans les classes. Ces situations génèrent un mal-être croissant pour nos collègues et les équipes. Malgré les moyens mis en place, nous atteignons une limite à ne pas dépasser et demandons à l'institution de mener une réflexion en lien avec l'ARS et le conseil départemental pour créer des places en structures, augmenter le nombre d'AESH et favoriser une inclusion acceptable pour les enseignants comme pour les élèves. »</p>

Suites données par l'administration
<p>Depuis 2 ans des commissions d'harmonisation sont mises en place dans lesquelles siègent :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'ARS- la MDPH- l'Éducation nationale. <p>Cette commission a pour objectif de trouver des solutions pour les élèves disposant d'une notification d'établissement (type ITEP, IME) sans possibilité pour ces structures de répondre au besoin.</p> <p>Le travail préparatoire est mené à l'appui des remontées des enseignants référents ou des inspecteurs de l'éducation nationale en charge d'une circonscription.</p> <p>Un listing exhaustif de l'ensemble des situations est alors examiné et l'ARS alloue des moyens non pérennes pour faire face aux diverses situations.</p>

Cette réponse n'apporte rien de neuf, ne va pas améliorer la situation de nos collègues et de leurs élèves. Nous déposerons un nouvel avis à la prochaine F3SCT, en nous appuyant sur vos retours de terrains, chiffres à l'appui, du nombre d'élèves sans solution et sans accompagnement.

Vos représentant·es FSU en F3SCT

Boris Benabid, Elvire Celma, Sylvie Dechambenoit, Peggy Goepfert et Mélanie Morga-Blache